

2020-51

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 24 novembre 2020**

**Objet : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif  
2021**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 24 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 17 novembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Lamya KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI,

**Etaient absents et excusés** : Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Philippe CABOUL, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021**

Le Conseil d'administration,

Vu les dispositions combinées des articles L. 1612-1 et L.1612-20 du Code général des collectivités territoriales;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2020;

Constatant que les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2020, hors dette (chapitre 16) et hors restes à réaliser, s'élèvent à 2 879 736.10 euros,

Considérant la nécessité d'autoriser l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2021, afin d'assurer la continuité des activités du CIG;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021, à hauteur de 25 % des crédits inscrits au budget primitif 2020, hors chapitre 16 et hors restes à réaliser, soit dans la limite de 662 378.53 euros affectés comme suit :

- chapitre 20 :129 621.50€
- chapitre 21 :532 757.03€



Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne